

Monsieur Mars Di Bartolomeo Président de la Chambre des Députés Luxembourg

Luxembourg, le 6 juillet 2017

## Monsieur le Président

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures concernant le service d'autopartage également appelé « car sharing », prévu par les CFL.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marco Schank Député